

Grand format.



60

millions d'euros
d'investissements
publics et privés*
sur 5 ans

*La convention-cadre Action Cœur de ville engage sur 5 ans les partenaires suivants : la Ville, la CA3B, l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Banque des Territoires, Action Logement, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département.

Bourg-en-Bresse a été choisie, aux côtés de 221 villes de France, pour bénéficier du plan Action Cœur de Ville lancé par l'État pour dynamiser les centres des villes moyennes.

Redynamiser le centre historique de Bourg-en-Bresse est l'ambition du plan Action Cœur de ville qui se décline sous de multiples facettes : urbanisme, habitat, mobilités, commerces, patrimoine...

Attractivité

AGIR POUR LE CŒUR DE VILLE

Interviews

CORINNE BERTRAND



CLAUDIE SAINT-ANDRÉ
MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'URBANISME ET À L'AMÉNAGEMENT

Quel est l'enjeu de l'action Cœur de ville pour Bourg ?

Il était vital de figurer parmi les 222 villes françaises retenues par l'État car ce dispositif a le mérite de fédérer les moyens et les partenariats sur le même objectif : le renouveau de notre hyper-centre dans sa dimension urbanistique, économique, patrimoniale... Cela représente 60 millions d'euros d'investissements publics et privés* sur 5 ans.

C'est également un enjeu de centralité car Bourg-en-Bresse regroupe un tiers des habitants de son intercommunalité, trois quarts des emplois et la majorité des équipements publics du large bassin de vie. C'est pourquoi ce plan envisage tout à la fois les mobilités, l'habitat, le renouvellement urbain du cœur de ville et le cadre de vie pour le rendre plus attractif à tous ceux qui le pratiquent au quotidien pour leurs achats, leur travail...

Côté urbanisme, nous avons lancé de grands chantiers pour reconquérir des sites de centre-ville ou des friches urbaines : le Carré Amiot, la Madeleine, la Maison de la culture et de la citoyenneté et dans le futur le Pont-de-Lyon... (cf. *C'est à Bourg* de novembre-décembre 2020). Autre objectif : rénover et adapter l'offre d'habitat, pour réduire la vacance de logements du parc privé ancien, attirer de nouveaux habitants. Tout cela va de paire avec une

meilleure accessibilité du centre-ville pour tous les modes de déplacements (bus, voiture, cycles et piétons...), de meilleures liaisons et la rénovation des rues.



CORINNE BERTRAND

FRANÇOISE COURTINE
MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

Comment ce plan amplifie-t-il la dynamique commerciale du centre-ville ?

Dans la foulée du Plan Commerce en Ville lancé par la Ville en 2012, ce dispositif apporte de nouveaux moyens pour renforcer l'attractivité de nos commerces et services. Revalorisation de l'immobilier

« L'enjeu est l'attractivité de l'hypercentre qui compte de très beaux atouts ! »

commercial, réduction de la vacance, requalification des artères commerciales (le premier exemple est l'avenue Alsace-Lorraine), développement de l'offre commerciale (le futur Carré Amiot, le nouveau Décathlon...). La mobilité et l'accessibilité à tous du centre-ville, comme l'a souligné Claudie Saint-André, est un facteur primordial d'attractivité de nos commerces de cœur de ville : l'amélioration de notre stationnement, les plages de gratuité instaurées sur parking et sur voirie, des liaisons bus, la nouvelle navette de centre-ville sont autant d'atouts qui ont déjà prouvé leur efficacité et que nous allons renforcer !

Mobilité**Faciliter l'accès au centre-ville**

Le plan Commerce en ville avait déjà donné l'impulsion : lancement d'une navette de centre-ville, désormais familière aux habitants, larges plages de gratuité accordées dans

les parkings de surface, rénovation de rues commerçantes telles que l'avenue Alsace-Lorraine et la rue Paul-Cassin, aménagements pour les piétons et les cyclistes... Avec l'action Cœur de ville, d'autres leviers sont recherchés, notamment pour renforcer les capacités de stationnement de la ville. La priorité est la modernisation des parkings pour qu'ils soient plus pratiques pour les usagers mais aussi pour faciliter leur gestion par Bourg Parc Auto. Le parking Préfecture fait notamment l'objet d'une étude pour accroître sa capacité. Avec 228 places à usage public dont 168 en surface,

il est régulièrement saturé. Des études géotechniques ont été menées pour évaluer la faisabilité de l'extension de ce parking situé à l'entrée immédiate du centre-ville pour les résidents, les commerçants et leur clientèle.



Le parking Préfecture sera agrandi.

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Logement**Améliorer l'habitat**

Réhabiliter le bâti existant, c'est l'objectif de l'Opération Programmée de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, portée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg, avec l'appui de la Ville.

Le but du dispositif, qui va s'étaler sur cinq ans, est de redonner un coup de jeune au parc de logements privés anciens afin de lutter contre la vacance et de limiter l'étalement urbain. C'est aussi l'occasion d'améliorer la performance énergétique des logements, de les mettre en phase avec les besoins actuels et de lutter contre les situations de mal logement. Rénovation thermique, adaptation de logements au handicap ou à la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat dégradé, rénovation de façades... le bâti peut être amélioré de nombreuses manières. En cœur de ville, deux rénovations ont débuté : un immeuble rue Guichard et un autre à l'angle de la place Carriat et de la rue de l'Industrie. « Action Logement participe au financement de ces deux opérations dans le cadre de l'action nationale Cœur de



Des immeubles anciens seront rénovés, comme ici place Carriat.

CHRISTELLE MORAUD

ville qui vise à revitaliser les centres des villes moyennes. L'intervention d'Action Logement vise la création d'une offre locative attractive et adaptée aux besoins des salariés. Nous nous engageons pour améliorer l'accès au logement au quotidien », explique Catherine Arnaud, d'Action Logement Services territoire de l'Ain.

Économie

Redynamiser les commerces et les services de proximité



SERGE BUATHIER

Un plan de lutte contre la vacance commerciale sera développé.

Dans le cadre du plan de relance et d'action Cœur de ville, la Banque des territoires a réalisé, en novembre et décembre 2020, une mission de diagnostic du tissu commercial du centre-ville de Bourg-en-Bresse. Grâce à cet état des lieux, la Ville priorisera les actions de relance et d'investissement qu'elle entend mener : remise sur le marché de locaux commerciaux vacants, requalification d'îlots stratégiques en centre-ville, aide au développement de services de proximité par les commerçants et les artisans...

En partenariat avec la Ca3B, la Ville mène un vaste chantier de développement économique et commercial en vue de créer une société d'économie mixte (SEM) à la fin du premier trimestre 2021. « Gouvernée par les collectivités, composée de partenaires comme

la Banque des Territoires et les partenaires privés..., cette foncière commerciale aura pour rôle d'acquérir des biens immobiliers, de les réhabiliter et de les mettre aux normes avant de les remettre sur le marché de la location, voir de la vente. La SEM aura également un rôle moteur pour inciter à la diversification de l'offre commerciale existante, anticiper les évolutions du commerce de demain et ainsi renforcer l'attractivité du centre-ville », souligne Daniel Latreille, directeur opérationnel d'In Terra. Au final, la SEM va permettre l'installation de nouveaux commerces ou services dans des locaux vacants (par exemple l'ex-magasin Casa), la diminution de la rotation dans les locaux commerciaux et le resserrement de la zone de chalandise du centre-ville, pour créer un véritable centre commercial à ciel ouvert.

La Ville épaula les commerçants



Avec la crise sanitaire et son lot de restrictions, il faut faire preuve d'inventivité pour soutenir les commerces de proximité. Début novembre, la Ville a accompagné la mise en place par Centre Commerce Bourg (CCB) d'un service de cliqué-rétiré (click and collect) permettant aux clients de commander en ligne et de venir récupérer leurs produits dans les boutiques du centre-ville.

+ www.ccbourg.fr

Pour aider les restaurateurs, et offrir plus de visibilité aux établissements bourgiens qui proposent des produits et menus à emporter, la Ville a lancé la campagne « Comme au restaurant... chez vous ! ». Affichage, publications sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville...



vous permettent d'avoir la liste et les contacts de ces restaurants.

+ www.bourgenbresse.fr

Ambiances festives

Au fil des saisons, la Ville concocte des programmes d'animations qui renforcent l'attractivité du centre-ville : Printemps culturel, Fête de l'été, spectacles de lumières Couleurs d'amour, festival musical À la folie, Jeudis du kiosque, Samedis en Ville, Festivités d'hiver... En 2020, le contexte sanitaire a bousculé le calendrier. Soucieuse d'offrir une ambiance festive, tout en préservant la santé de tous, la Ville a maintenu les illuminations de rues et de places et certaines animations. Elle a même innové en sonorisant les rues avec des musiques festives, en proposant une grande roue, un manège et des trampolines pour enfants et un petit train de Noël.